|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |

15e colloque PROBLEMA *Saint-Lô, 16-19 mai 2018*

* **Le réseau PROBLEMA**

PROBLEMA est un réseau international francophone consacré aux recherches sur la problématisation en éducation et en formation. Il réunit des enseignants-chercheurs de plusieurs universités : Nantes, Bordeaux, Caen, Lille 3 (France) ; Porto (Portugal), Rhodes (Grèce), Trois-Rivières (Québec), ULB (Belgique).

* **Texte d’orientation du 15ème colloque**

Au cours des deux dernières sessions du colloque Probléma, les notions de cadre et de malentendu scolaire ont été mises au travail du point de vue de la problématisation. Ce 15e colloque s’inscrit dans cette continuité tout en restant aussi ouvert aux travaux mobilisant le cadre de l’apprentissage par problématisation dans d’autres perspectives.

En sociologie des apprentissages (laboratoire ESCOL), les notions de cadre et de malentendu visent à rendre raison de la persistance, voire du développement, des inégalités scolaires par l’examen des actes et des dispositifs d’enseignement. Ils identifient notamment deux mécanismes de production des inégalités scolaires dans les pratiques enseignantes. D’une part, la différenciation des tâches en fonction des élèves conduirait à un dénivellement des attentes qui laisserait les élèves les plus fragiles scolairement dans des tâches à faible potentialité d’appropriation des savoirs. D’autre part, le développement des pédagogies actives mal maîtrisées mettrait davantage en difficulté les élèves les plus éloignés des pratiques littéraciées nécessaires aux apprentissages scolaires.

Dans ces travaux, les mécanismes ainsi mis au jour sont pensés comme le résultat d’écarts entre les logiques sociales et les logiques d’apprentissage : les élèves dont les références socioculturelles sont les plus éloignées de celles de l’école ne distingueraient pas toujours ces deux logiques, ce qui serait à l’origine des malentendus. Les cadres de ces élèves resteraient différents des cadres de la discipline scolaire dans lesquels rentreraient au contraire les élèves en réussite scolaire, ce que révélerait notamment le passage du primaire au secondaire. Aussi, dans l’approche sociologique, une façon de limiter les malentendus serait de rendre l’enseignement plus explicite. Mais une explicitation des savoirs trop poussée ne risque-t-elle pas de laisser peu de place à la problématisation ? Cette dernière serait alors à la charge personnelle de chaque élève, créant ainsi les conditions d’une certaine différenciation passive. Que faut-il alors rendre explicite et que faut-il laisser caché, et dans quelle temporalité, pour aider tous les élèves à accéder à des savoirs problématisés ?

Par ailleurs, ces études sociologiques s’inscrivent dans des normes différentes de celles mobilisées dans les études didactiques par problématisation. L’évaluation des inégalités scolaires s’y fait en référence aux résultats scolaires des élèves, et à l’écart entre les activités attendues par les enseignants et les activités effectives des élèves. Sous cet angle, la discipline scolaire constitue le cadre de référence de ces études, et les causes des inégalités résideraient soit dans l’absence de travail au niveau réel des attentes, soit dans l’absence d’un enseignement explicite de ces attentes (notamment par cadrage inadapté – au sens de Bernstein – de la part des enseignants). Du point de vue de la problématisation, la norme est d’abord épistémologique et renvoie au champ des savoirs et des pratiques de référence. Dès lors, si dans cette approche on s’intéresse aussi aux malentendus et aux cadres, on ne les envisage pas de la même manière. Notamment, l’apprentissage par problématisation accorde une importance particulière à la nature de l’activité développée par les élèves (par exemple une activité de nature scientifique) et beaucoup moins à son résultat, ni à des indices de surfaces de cette activité. Et, pour permettre ce type d’activité, le choix du problème posé apparaît essentiel. Ainsi, comment l’analyse de l’activité des élèves avec le cadre de la problématisation permet-elle de renseigner la question des malentendus scolaires ?

Le colloque vise à documenter les écarts entre ces deux approches pour penser ces objets (cadres et malentendus). Cela peut être appréhendé à travers différents axes :

* l’exploration de ce qui peut être explicite du point de vue de la problématisation,
* la poursuite de l’exploration de la notion de cadre en comparant les cadres de la logique sociale et ceux de la discipline scolaire aux différents niveaux de cadres envisagés en problématisation,
* l’exploration de la notion de malentendu du point de vue des mécanismes de la problématisation dans les disciplines, et notamment de la question de la tension entre faits et idées explicatives dans l’activité des élèves.
* **Modalités de soumission d’une communication**

Le Comité scientifique attend des propositions de communication relatives à des études empiriques et/ou théoriques.

Ces propositions de communication (résumé de 2000 signes) devront comporter un titre et expliciter les questions au travail, les données et références mobilisées ainsi que les méthodes d’étude. Elles sont à adresser pour le **12 mars 2017 20 h** à [florian.ouitre@unicaen.fr](mailto:florian.ouitre@unicaen.fr)

* **Comité scientifique**
  + Adalberto Dias de Carvalho, Professeur, Université de Porto
  + Sylvain Doussot, Maitre de conférences HDR, Université de Nantes, ESPE
  + Michel Fabre, Professeur émérite, Université de Nantes
  + Magali Hersant, Professeure, Université de Nantes, ESPE
  + Yann Lhoste, Professeur, Université des Antilles
  + Christian Orange, Professeur, Université Libre de Bruxelles et Université de Nantes, ESPE
  + Florian Ouitre, Maître de conférences, Université de Caen, ESPE
  + Denise Orange Ravachol, Professeure, Université de Lille 3
  + Éléna Théorodopoulou, Professeure, Université de l’Égée.
* **Comité d’organisation**
  + Nathalie Lebreuilly, ESPE de l'académie de Caen, site départemental de Saint-Lô, Université de Caen
  + Sylvie Plaine, ESPE de l'académie de Caen, site départemental de Saint-Lô, Université de Caen
  + Prevel Sandrine, Inspectrice de l’éducation nationale chargée de la circonscription du premier degré du Havre Nord (Seine Maritime, académie de Rouen)
  + Florian Ouitre, ESPE de l'académie de Caen, site départemental de Saint-Lô, Université de Caen
* **Dates clés**
  + Appel à communication : 15 janvier 2018
  + Date limite de proposition d’une communication : 12 mars 2018 à 20h00
  + Retour des avis du Comité scientifique aux auteurs : 2 avril 2018
* **Date limite d’inscription au colloque : 23 avril 2018**